

Conditions Générales de Vente du Camping la Plage

La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type caravane ou tente meublée implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes.

Location d'emplacements :

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping car. Dans le cas où vous seriez plus de 6 personnes sur un emplacement, le prix d'un second emplacement serait rajouté.

Le prix de l'emplacement : Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Il comprend l'emplacement, un véhicule, une tente ou une caravane.

A noter : L'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

Location d'hébergements :

Périodes et durée de location : En juillet-août, les hébergements sont loués pour une semaine du samedi 14h00 au samedi 11h00. En mai, juin et septembre, les locations peuvent être louées à la nuitée.

Le tarif de location comprend : La location de l'hébergement, les charges (eau, gaz, électricité), l'accès aux services de l'accueil, aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Les locations sont disponibles à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ.

Cession, sous-location : Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Règlement du séjour :

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire des arrhes.

Emplacements : Le solde du séjour doit être réglé au plus tard la veille du départ.

Locations : Le solde du séjour doit être réglé le jour d'arrivée.

Annulation : Dans le cas d'une annulation du fait du Camping la Plage : les sommes versées seront remboursées sauf en cas de force majeure.

Dans le cas d'une annulation du fait du client: celui-ci devra avertir par écrit le Camping la Plage dans les plus brefs délais (courrier suivi, e-mail avec demande d'accusé réception).

Barème d'annulation des locations :

- Jusqu'à 45 jours avant la date d'arrivée : les arrhes seront remboursées.
- Moins de 45 jours avant la date prévue de votre arrivée, (le cachet de la poste faisant foi) : les arrhes seront perdues.

Assurances :

Il appartient au locataire d'être assuré en Responsabilité Civile. Le Camping la Plage décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc.... et en cas d'accident relevant de la Responsabilité Civile du locataire.

Règlement intérieur :

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping et aux directives du gérant de camping.

Informations générales :

Soucieux de votre confort et de votre satisfaction, nous appliquons une politique d'amélioration permanente des équipements de notre établissement. C'est pourquoi, et malgré tout le soin apporté à l'exactitude des informations qui figurent dans ces documents, ils ne peuvent être considérés comme guide infallible des spécifications de notre offre commerciale, par ailleurs soumise aux aléas climatiques.